



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2003/G/20  
17 décembre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-neuvième session  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES  
TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS, Y COMPRIS LA PALESTINE

Lettre datée du 10 décembre 2002, adressée au Haut-Commissaire  
des Nations Unies aux droits de l'homme par l'Observateur permanent  
de la Palestine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Israël, puissance occupante, continue de commettre de graves infractions et de graves violations du droit international humanitaire à l'encontre des Palestiniens du territoire palestinien occupé.

Vendredi dernier, le 6 décembre 2002, les forces d'occupation israéliennes ont ajouté à la liste déjà longue de leurs tueries un nouveau massacre, commis dans le camp de réfugiés d'el-Bureij, dans la bande de Gaza, au cours duquel 10 personnes ont été tuées, dont deux employés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et au moins une vingtaine d'autres blessées. Quelque 40 chars et véhicules blindés israéliens, appuyés par le feu nourri d'hélicoptères de combat Apache, ont pris d'assaut le camp densément peuplé, assombrissant les célébrations de la fête musulmane de l'Aïd el-Fitr.

Osama Hassan Tahrawi, 31 ans, employé de l'école primaire préparatoire de garçons de l'UNRWA à Bureij, a été tué, tout comme six de ses amis et parents, par une roquette tirée d'un hélicoptère alors qu'il regardait se dérouler l'opération militaire de son jardin.

Ahlam Riziq Kandil, 32 ans, professeur à l'école élémentaire mixte de l'UNRWA à Bureij, touchée alors qu'elle se trouvait chez elle, a succombé à ses blessures.

La mort de ces deux personnes survient deux semaines à peine après qu'un autre employé de l'UNRWA, Iain Hook, a été tué par un soldat israélien dans le camp de Djénine.

Pendant l'attaque, un missile a touché de plein fouet une maison de deux étages, tuant quatre membres d'une même famille, tandis que trois autres personnes ont été tuées alors qu'elles quittaient leurs maisons par peur du bombardement.

Par la suite, les chars israéliens ont tiré à plusieurs reprises sur des maisons palestiniennes, blessant cinq personnes. Les forces d'occupation israéliennes ont empêché les ambulances de pénétrer dans l'enceinte du camp pour évacuer les blessés.

La plupart des 10 Palestiniens tués dans l'attaque, y compris les deux fonctionnaires de l'UNRWA, étaient des civils.

Dans le même temps, Israël continue de commettre des crimes de guerre, des actes de terrorisme d'État et des violations systématiques des droits de l'homme à l'encontre du peuple palestinien qui subit son occupation, et poursuit sans relâche sa campagne militaire dans tout le territoire palestinien occupé. Partout, cette campagne incessante d'assassinats, de destructions et de châtements collectifs a des conséquences dramatiques sur la situation socioéconomique du peuple palestinien dont la situation humanitaire devient catastrophique. Le peuple palestinien, y compris les enfants, les femmes et les personnes âgées, continue de souffrir chaque jour des politiques et pratiques illégales des forces d'occupation israéliennes. De fait, des Palestiniens continuent d'être tués presque chaque jour, les exécutions extrajudiciaires se poursuivent, des Palestiniens sont encore enlevés et détenus, l'état de siège, les couvre-feux et de sévères restrictions à la liberté de circulation continuent d'être imposés, et la destruction de biens publics et privés, y compris des maisons, des terres agricoles, des arbres fruitiers, des réseaux d'adduction d'eau et d'électricité, se poursuit quotidiennement.

Le 4 décembre, les forces d'occupation israéliennes ont tué par balle une femme palestinienne âgée alors qu'elle se rendait à Ramallah en taxi sur un chemin de terre pour acheter des cadeaux pour ses 19 petits-enfants, en prévision de l'Aïd el-Fitr. Fatima Obeid, 95 ans, a été abattue dans le dos et deux autres civils ont été blessés.

Le mardi 3 décembre, les forces d'occupation israéliennes ont tué Maher Sakallah, 19 ans, qui a été retrouvé criblé de balles sur un marché local de Tulkarem, après que les forces d'occupation israéliennes eurent investi le marché avec leurs chars et pris à partie des civils qui faisaient leurs achats pour l'Aïd el-Fitr. Sept autres personnes, dont trois enfants, ont été blessées. Les forces israéliennes ont également arrêté plusieurs dizaines de personnes au cours de diverses attaques en Cisjordanie.

Cela s'est passé un jour après que les forces d'occupation israéliennes eurent tué un garçon de 16 ans et blessé 16 autres personnes dans un autre marché grouillant de monde, à Djénine, en Cisjordanie, le lundi 2 décembre.

Nous vous prions instamment de condamner le massacre d'el-Bureij, les crimes de guerre israéliens et toutes les atrocités commises par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien, d'adopter des mesures énergiques pour mettre un terme à ces crimes et violations du droit international et du droit international humanitaire par les forces d'occupation israéliennes et pour en traduire les auteurs en justice, de rappeler au Gouvernement israélien son obligation en tant que puissance occupante de protéger la population civile et de lui intimer de

veiller à ce que les forces d'occupation israéliennes se conduisent avec plus de retenue et de discipline et se conforment au droit international humanitaire.

Nous vous prions en outre de ne rien ménager pour établir une force de protection internationale et une présence en Palestine afin de constater les agressions, massacres et crimes commis quotidiennement par les forces israéliennes et défendre les personnes protégées jusqu'à ce qu'Israël ait retiré ses forces de tout le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres de la Commission des droits de l'homme comme document officiel de la cinquante-neuvième session de la Commission, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent  
(Signé) Nabil **Ramlawi**

-----